

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 mars 2023**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 26 ; de présents = 24 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 08/03/2023

Date de publication : 21/03/2023

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Eric YGER, Marie-Laure MICHEL, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Julien CHAILLOU, Dimitri GEA, Clément ROUSSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Bénédicte RUISSEAU (pouvoir à Mélanie RIO), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Anne CHARRE)

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Francis ADNOT



AFFAIRE 2023.012 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023

Madame Nathalie BONNOUVRIER et Monsieur Antoine DEGUEN, membres de bureaux d'associations concernées, sont considérés comme intéressés à l'affaire, et ne participent donc ni au débat ni au vote.

Les commissions solidarités et action sociale, jeunesse et animation sportive, et animation culturelle se sont réunies le 7 février 2023 pour étudier les demandes de subvention adressées par les associations. Les commissions proposent de fixer le montant de l'enveloppe attribuée aux subventions aux associations pour l'année 2023 à 55 000 €, selon la répartition suivante :

Associations	Subvention 2022	Demande 2023 de l'Association	Avis de la Commission
Associations Sportives			
Badminton	4 305.00 €	6 700.00 €	3 065.00 €
BMX	5 080.00 €	5 000.00 €	5 480.00 €
Football club quévertois	2 485.00 €	3 000.00 €	2 570.00 €
Hockey club	4 905.00 €	10 000.00 €	4 955.00 €
Hockey P/Qualification Coupe Europe	5 000.00 €		5 000.00 €
Navajos Country Club	705.00 €		385.00 €
TT QUEVERT	355.00 €		1 460.00 €
Associations Loisirs			
Union bouliste	450.00 €		225.00 €
Oiseau Feu Section Arts Plastiques	600.00 €	1 000.00 €	600.00 €
Oiseau Feu Section Danse	2 900.00 €	2 900.00 €	3 100.00 €
Cercle du Poudouvre	100.00 €	300.00 €	100.00 €
Z'ailés de la mouche	100.00 €	150.00 €	125.00 €
Les Noum'Balourds	400.00 €	700.00 €	400.00 €
Association Prise de Bec	100.00 €	200.00 €	50.00 €
Société de Chasse	100.00 €		250.00 €

Envoyé en préfecture le 17/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Affiché le

5 000.00 €

ID : 022-212202592-20230315-2023_012-DE

OCCE du Groupe scolaire "Le Petit Prince"	5 000.00 €		
OCCE - Classe Voile CM2	630.00 €		
OCCE - Classe équitation - CE1	432.00 €		
Associations Culture			
Association de la Fête de la pomme et du patrimoine fruitier	- €	1 000.00 €	200.00 €
Association Patriotique			
Association Patriotique	500.00 €	250.00 €	500.00 €
Associations visant à créer du Lien			
Ainés de l'Argentel	950.00 €	950.00 €	950.00 €
APE Le Petit Prince	1 000.00 €	2 000.00 €	525.00 €
Association Solidarité Afrique Pays de Dinan	200.00 €		100.00 €
Domicile action	300.00 €		- €
Alcool Assistance (Croix d'or)	300.00 €		- €
Steredenn (Pont Pinet)	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Horizon emploi	300.00 €		300.00 €
Restos du Cœur	300.00 €	500.00 €	300.00 €
Banque Alimentaire antenne de Dinan	300.00 €	700.00 €	300.00 €
Donneurs de Sang	300.00 €	110.00 €	300.00 €
Steredenn (Espace femmes)	300.00 €	1 500.00 €	300.00 €
ADAPEI NOUELLES	300.00 €		- €
Secours catholique	300.00 €		300.00 €
Secours populaire	300.00 €		300.00 €
Handi'chiens	200.00 €	200.00 €	200.00 €
Solidarité Paysans	300.00 €		300.00 €
Protection civile	- €	375.01 €	300.00 €
Association "La Maison Escargot"	- €		300.00 €
Kiwanis	100.00 €		100.00 €
L'enfant dans la ville	110.00 €		- €
SOUS TOTAL	40 307.00 €		39 396.00 €
TOTAL :	45 307.00 €		39 396.00 €
Association sportive du collège Broussais	300.00 €		
HCDQ: coupe d'Europe 2021	5 000.00 €		
CDEF 2021: Club Presse 2021	1 000.00 €		
Pompiers humanitaires - Ukraine	1 200.00 €		
TOTAL GÉNÉRAL :	53 869.00 €		39 396.00 €
RÉSERVE :			15 604.00 €
INSCRIPTION BUDGET PRIMITIF 2023	55 000.00 €		55 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE**ATTRIBUE** aux associations les subventions telles que présentées pour l'année 2023.**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**Le Maire,
Philippe LANDURÉ

Publié le 21 mars 2023

